



INFLATION 2018 : + 1,2 %

AUGMENTATION DES SALAIRES :

+ 0,5 %, CLAP DE FIN !

Le 26 janvier 2018,

Lors de cette négociation du 24 janvier 2018, **SUD** a demandé une augmentation de 100 euros nets mensuels par salarié, soit un plus de 4,2 %.

Cela correspond maintenant à la différence de salaire de référence entre le Crédit Agricole et les autres banques après le chantier Rétribution Globale.



La première proposition de la direction était de + 0,3 % des RCE, soit une augmentation moyenne de + 0,22 %.

Belle reconnaissance de votre implication en 2017...

Leur dernière proposition est l'habituel chantage de **+ 0,8 % des RCE, RCI et RCC en cas de signature OU de + 0,6 % des RCE, RCI et RCC si pas de signature... soit une augmentation moyenne de + 0,5 % (car les RCE + RCI + RCC représentent 84 % de la rémunération).**

Cela représente un plus de 9 € nets par mois pour un jeune conseiller.

Après déjà une perte de pouvoir d'achat de 0,58 % en 2017, c'est maintenant une perte cumulée de 1,28 % sur ces 2 années.

Est-ce que les salariés des Caisses Régionales, les femmes et les hommes qui la composent, méritent ce manque de reconnaissance ?

SUD dit NON à cette aumône !!!

Exigeons notre part !!!

REJOIGNEZ **SUD**, SYNDIQUEZ-VOUS !

Pour être informer et nous contacter : www.sudcam.com